

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2026

Étaient présents : Mmes LEAU Valérie, GORON Claudine, BOBEAU Audrey, TAVET Dominique, MM. LEBLANC Jean-Michel, RACAULT Cyril, DEVERGNE Julien et SERVANT Christian.

Étaient excusés : MM. HANSE Eric, PENIN Loïc et Mme MONTAJAULT Sophie.

BULLETTIN MUNICIPAL :

- Il y a un problème sur la pagination du bulletin municipal, soit 44 ou 48 pages.
- Il faudrait changer la mise en page afin d'avoir le bon nombre de pages.
- L'impression fut rapide et merci aux personnes présentes sur 2 jours pour l'agrafage.

CÉRÉMONIE DES VŒUX :

- Les amuses-bouches ont été commandées chez le traiteur M. DOUSSET Thierry de St Gervais-les-3-Clochers (coût : 6€ par personne).
- Le diaporama est en cours de réalisation.
- Mme BOBEAU Audrey va réaliser une page de fond sur l'écran de projection.
- Il faut trouver les talents à mettre en avant.
- Rdv samedi 31 janvier 2026 à 10h à la salle des fêtes pour l'installation + effectuer un test de la sono le vendredi soir.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le tracteur est réparé et une demande d'extension de garantie va être faite auprès de la concession au vu des diverses pannes rencontrées.
- Il faut retirer les anciennes jardinières en métal dans le cimetière.
- Il y a eu un bon retour sur les colis de Noël distribués aux personnes de plus de 70 ans.
- Recensement de la population INSEE : la tournée de reconnaissance a bien été effectuée par l'agent recenseur et la lettre d'information aux habitants a été distribuée à tous les administrés. A partir du jeudi 15 janvier, l'agent recenseur va déposer dans les boîtes aux lettres la notice Internet (code).
- Le logement communal situé au 30 rue des Erables est loué à partir du 1^{er} février 2026.
- Dossier « Biens sans maîtres » : le dossier a été envoyé le 20 décembre 2025 et un retour a eu lieu le 2 janvier 2026 pour demande de pièces complémentaires, le dossier est reparti le 13 janvier 2026.
- Une proposition d'un tournage « Films et images » a été proposée d'environ 3 minutes pour un coût d'environ 5 350 euros, le Conseil Municipal refuse car coût trop onéreux.

QUESTIONS DIVERSES :

-
- M. SERVANT Christian demande d'informations sur l'emplacement des yourtes.
- M. DEVERGNE Julien demande de continuer à suivre l'entretien des fossés.

PROCHAINE RÉUNION : LUNDI 2 FÉVRIER 2026 à 20h

Le Maire,
Valérie LEAU



Leau